

Direction

NANCY, le 26/07/2026

Affaire suivie par :  
Frédéric SCHWALM  
Proviseur  
Tél : 03 83 36 77 89  
Fax : 03 83 36 85 30  
Mél : ce.0540039@ac-nancy-metz.fr

Le Proviseur

à

16, Rue Pierre FOURIER  
54000 NANCY

Mesdames, Messieurs les Parents des élèves des  
classes de Seconde et de Première STMG

**Objet : séance de sensibilisation au harcèlement / pHARe**

**Références :**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de LOI n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire et de la mise en place du programme pHARe depuis septembre 2023 au sein du Lycée International Jeanne d'ARC, je vous informe qu'un programme de sensibilisation au harcèlement scolaire est mis en œuvre à cette rentrée scolaire conformément à la réglementation.

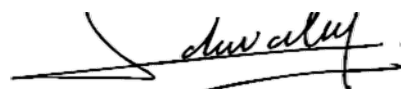
Cette sensibilisation, à destination des élèves entrant dans l'Etablissement prioritairement, se déroulera en deux étapes :

- **Séance de sensibilisation à destination des élèves des classes de Seconde et de Première STMG** au cours de la semaine du 14 au 19 septembre 2026. Cette séance sera animée par les Professeurs Principaux durant une heure de cours inscrite à l'emploi du temps.
- **Mise en place d'un dispositif *Ambassadeurs contre le Harcèlement*** : formation d'élèves référents, mise en place de groupes d'échange et interventions des Ambassadeurs en classe.

***La participation des élèves à ces séances est obligatoire sur les horaires indiqués, que ces derniers aient ou non un cours prévu à leur emploi du temps sur ce créneau.***

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur



Frédéric SCHWALM